

ARRONDISSEMENT
de RENNES

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL du 3 juillet 2026**

CANTON
de BRUZ

COMMUNE
de BRUZ

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 3 juillet, le Conseil municipal de la Commune de BRUZ s'est réuni Halle Pagnol, sous la présidence de Monsieur Jean-René HOUSSIN, Maire, en session ordinaire, après avoir été convoqué le vingt-six juin deux mille vingt-six, conformément à l'article L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRESENTS	Jean-René HOUSSIN, Sylvie BRIEND, Jean-Patrick DESGUERETS, Emilie VITTER, André LE TULZO, Sylvie LERUSSARD, Gilles Daniel, Laure-Anne DARON, Philippe PAGÈS, Françoise LOTTON, Patrick ROULLÉ, Béatrix HUBERT, Philippe DOHOLLOU, Huguette DALLEMAGNE, Jérôme DE GAYARDON, Yves DE MONTZEY, Marie DEMARET, Nathalie LEMOSQUET, Stéphane ROBERT, Catherine HENNINOT, Carol LEOST, Perrine DELVILLE, Thomas DE LA RIVIÈRE, Vincent BENJAMIN, Philippe SALMON, Marie-Pierre DURAND, Marion DIAZ, Bruno DELAUNAY, Jean-Baptiste CHEVÉ et Marion CHEVALIER
ABSENTS EXCUSES	Lydie ANDRIN (pouvoir à Jérôme DE GAYARDON), Fabrice JAN (pouvoir à Laure-Anne DARON), Gaëlle PIERRE (pouvoir à Bruno DELAUNAY)

Monsieur Vincent BENJAMIN est désigné conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et prend place au Bureau en qualité de Secrétaire.

**26-07-17. AMÉNAGEMENT _CHANGEMENT DE DÉNOMINATION _PLACE DU VERT BUISSON EN PLACE
ROBERT BARRÉ**

En hommage à Monsieur Robert Barré, décédé le 3 juin 2020, il est proposé de **renommer la « Place du Vert Buisson » en « Place Robert Barré »**.

Monsieur Robert Barré a été Maire de 1989 à 2008 et Conseiller municipal adjoint aux finances de 1983 à 1989. Il avait également été conseiller général et vice-président du conseil général d'Ille-et-Vilaine de 1985 à 1999, ainsi que président du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale d'Ille-et-Vilaine de 2001 à 2008.

Monsieur Robert Barré a contribué au développement de la Ville de Bruz, notamment par la création de la Zone d'Aménagement Concerté du Vert Buisson et par le positionnement du campus de Ker Lann sur la commune.

Cette délibération sera effective au 7 septembre 2026, date à laquelle les services techniques municipaux procéderont à l'installation des nouvelles plaques de rue.

Un arrêté de numérotation sera pris dans un second temps.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à 26 voix pour et 7 voix contre :

- **Valide** la proposition de modification de dénomination de la place du Vert Buisson en place Robert Barré
- **Autorise** Monsieur le Maire ou un adjoint à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire
Jean-René HOUSSIN, Maire de BRUZ



Délibération publiée le : 07/07/2026
Délibération transmise le : 07/07/2026

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet <https://www.telerecours.fr>

 "Place Robert Barré"
(anciennement "Place du Vert Buisson")

